

Le «guichet unique pour les exportateurs» présente son rapport annuel 2011

Ducroire: un bilan positif grâce à une gestion prudente

La conjoncture économique reste incertaine dans nombre de pays alors que la crise financière et économique continue de battre son plein et que le prix du pétrole se situe à un niveau très élevé. Une situation qui ne reste pas sans conséquence évidemment pour les entreprises luxembourgeoises et pour l'Office du Ducroire (ODL), l'établissement public faisant figure de «guichet unique pour les exportateurs» depuis plus d'un demi-siècle à présent. Depuis 2002, en marge de son activité traditionnelle, à savoir l'assurance-crédit à l'exportation, l'ODL a pour mission complé-



Le Ducroire a fêté son 50ième anniversaire l'an dernier Photo: LJ

mentaire de promouvoir les exportations luxembourgeoises à travers l'octroi d'aides financières par l'intermédiaire du Comité pour la Promotion des Exportations Luxembourgeoises.

En matière d'assurance-crédit, l'exercice 2011 a été marqué par un niveau très élevé d'opérations assurées, soit environ 1,1 milliards d'euros, par un montant record de 1,2 milliards d'euros en engagements à la fin de l'exercice, par un montant de primes encaissées de 8,3 millions d'euros et par un montant record de 7,1 millions d'euros versé aux assurés au titre de sinistres indemnisés prin-

cipalement en Ukraine et en Russie. En fin de compte, le résultat reste malgré tout positif de 2,2 millions d'euros, grâce à une politique prudente en matière de provisions des risques.

Parmi les points forts qui ont marqué 2011, le président du Comité Ducroire, Etienne Reuter, a relevé par ailleurs lors d'une conférence de presse hier que l'ODL est devenu membre l'an dernier de l'Union de Berne, la plus grande association au monde des sociétés d'assurance-crédit publiques et privées. A noter aussi que de nouveaux accords en réassurance ont été signés en 2011

avec les assureurs-crédits publics suisse (SERV) et suédois (EKN). Ces accords s'ajoutent aux 14 accords existants. Enfin, suite à la crise économique et financière et afin de palier aux défaillances du marché privé de l'assurance-crédit, l'ODL, avec l'accord de la Commission européenne, a renouvelé au 1er juin son dispositif de couverture sous la forme d'une police d'assurance «Top up individuel» pour la Grèce. Cette assurance est gérée par l'ODL pour le compte de l'Etat, et représente une couverture complémentaire à l'assurance-crédit privée.